

Présentation de projets de loi

Conformément à l'article 67(4) du Règlement, le rapport devra être déferé au Comité permanent des communications et de la culture.

* * *

**LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES**

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mme Claudy Mailly (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, en conformité de l'article 72(2) du Règlement, j'ai le plaisir de déposer le rapport du CRTC sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Conformément à l'article 67(4) ce rapport devra être déferé au Comité permanent de la justice et du solliciteur général.

* * *

PÉTITIONS

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux 34 pétitions portant les numéros suivants: 332-2427, 332-2498, 332-2572, 332-2582, 332-2595, 332-2602 à 332-2629 inclusive-ment et 332-2636.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMITÉ DE SÉLECTION—PRÉSENTATION DU 24^E RAPPORT DU
COMITÉ PERMANENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-quatrième rapport du Comité permanent de sélection, dans les deux langues officielles.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux au sujet du rapport précité.)

[Traduction]

Monsieur le Président, j'ai consulté les partis de l'opposition pour que l'on consente à l'unanimité à reporter le dépôt du vingt-cinquième rapport du comité de sélection jusqu'à un peu après 13 heures. Je demande que vous rendiez cette entente officielle.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-ce d'accord?

M. Gauthier: J'y consens, monsieur le Président, mais je crois que le Règlement exige que les noms soient déposés aujourd'hui. J' imagine que le whip du parti conservateur le fera peu après 13 heures.

• (1210)

M. Fennell: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS—2^E RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT

M. Bob Horner (Mississauga-Nord): Monsieur le Président, au nom de la présidente du comité permanent de la consommation et des corporations et comme membre du comité, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité, avec des propositions d'amendement, sur le projet de loi C-70, visant la modification de la Loi sur les produits dangereux et du Code canadien du travail, l'édiction de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses et la modification d'autres lois en conséquence.

Je rends hommage à ceux qui ont tant facilité le travail du comité. Des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, du patronat et du salariat ont travaillé pendant longtemps et avec beaucoup d'application aux travaux de ce comité tripartite. Je recommande une adoption rapide de la mesure législative afin que soit assurée la sécurité au travail.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

**LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement) demande à présenter le projet de loi C-74, visant la protection de l'environnement, de la vie humaine et de la santé.

Le président suppléant (M. Paproski): Permet-on au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

**LA LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD
CANADA—NOUVELLE-ÉCOSSE SUR LES
HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Don Mazankowski (au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) demande à présenter le projet de loi C-75, concernant la mise en oeuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives ou connexes.